

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2025

VALORISER LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE - (N° 948)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL33

présenté par
Mme Pantel

à l'amendement n° CL|4 de M. Lemaire

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.